



RELOADED

Conditions Générales de Vente

Généralités

Les conditions générales de vente (art. L. 441-1 du Code de commerce) précisées ci-après concernent l'offre contenue dans le catalogue de produits et services réalisés à destination des professionnels et des particuliers par Reloaded en qualité de prestataire de formation. Elles expriment l'intégralité des obligations de l'acheteur, ainsi que de celles de Reloaded.

Reloaded se réserve le droit de les modifier unilatéralement, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par l'acheteur.

Toute commande implique expressément l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions générales de vente par l'acheteur. Les prix sont établis hors taxes, le Client s'engage à payer les taxes en vigueur au moment de la facturation.

Reloaded – capital 27600€ – RCS Paris : B 448 762 526 – APE : 7022Z

Siège social : 10 rue des entrepôts 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Numéro de déclaration d'activité pour la formation professionnelle : 11931071093

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (CGV), s'applique à toutes les offres de formation professionnelle.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Reloaded pour le compte d'un Client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du Client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Nom de l'organisme s'engage à fournir un devis au Client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Reloaded et le Client.

À la demande du Client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Tarifs et modalités de paiement

Nos prestations sont adaptées aux besoins de chaque Client, les devis sont donc personnalisés. Afin d'obtenir une cotation correspondant à votre demande vous pouvez nous contacter via le formulaire en ligne au <https://reloaded.digital/contact>

Les conditions de paiement sont fixées par la convention ou le contrat de formation.

Le règlement à Reloaded sera effectué par virement bancaire :

Titulaire du compte : **Reloaded**

Domiciliation : **Société Générale Paris Rive Gauche**

Code Banque : 30003 / Code Guichet : 01678 / Numéro de Compte : 00020143023 / Clé : 87

Identification international (IBAN) : **FR76 3000 3016 7800 0201 4302 387** / BIC : **SOGEFRPP**

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO) ou tout autre financeur :

Reloaded ne pratique pas la subrogation de paiement. Nous restons néanmoins à votre écoute pour vous fournir tout document requis par votre financeur dans la perspective de votre prise en charge auprès de ce dernier.

En cas de retard de paiement

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, les acomptes déjà versés lui resteront acquis. Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard égales à une fois et demie le taux d'intérêt légal seront dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, qui sera due de plein droit et sans formalité.

Conditions d'annulation

La convention ou le contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit, et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure.

En cas d'indisponibilité de l'intervenant(e) à la date convenue ou de l'annulation de cette intervention du fait d'un nombre insuffisant de stagiaires, celle-ci serait reportée. Dans le cas où l'annulation serait du fait de Reloaded, le coût de la formation ne serait pas dû.

L'annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

En cas d'annulation de la prestation, du fait du Client, après commande, celui-ci sera redevable d'une indemnité forfaitaire faisant l'objet d'une facture simple et calculée de la façon suivante :

- annulation de 10 à 30 jours avant l'intervention : 10% du montant de la commande
- annulation moins de 10 jours avant l'intervention : 30% du montant de la commande
- annulation dans un délai inférieur à 48 heures : la totalité du montant de la commande.

En application de l'article L 6354-1 du Code du travail, faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, Reloaded rembourse au cocontractant les sommes qu'il aura indûment perçues de ce fait. La non-réalisation ou la réalisation partielle de la prestation de formation,

imputable ou non à Reloaded ou à son Client, ne donnera lieu qu'à facturation, au titre de la formation professionnelle, des sommes correspondantes à la réalisation effective de la prestation.

Responsabilité

Le Client est tenu d'assurer contre tous les risques tous les objets lui appartenant ou appartenant à son personnel. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile.

Reloaded déclare avoir souscrit les assurances nécessaires à la couverture des risques liés à l'organisation de l'action de formation.

Reloaded assume la responsabilité pédagogique de la formation : le choix des méthodes, le contrôle des connaissances, la délivrance des attestations individuelles en fin d'action. En vertu de l'article L 6352-3 du Code du travail, les stagiaires prendront connaissance du Règlement Intérieur de l'organisme de formation Reloaded et s'y conformeront.

Afin d'avoir la capacité de transmettre à chaque participant les convocations individuelles, le Client s'engage à fournir à Reloaded les adresses de courriers électroniques de chaque bénéficiaire au moment du retour de la convention ou du contrat signés.

Afin d'assurer les meilleures conditions d'apprentissage, le Client s'engage à mettre à la disposition de Reloaded le matériel pédagogique requis dans la convention ou le contrat ainsi qu'un environnement adapté à la taille et aux besoins spécifiques du groupe de participant (accès PMR).

Le Client se fait fort d'assurer par ailleurs la production et la mise à disposition aux participants des ressources pédagogiques prévues dans l'offre de prestation (projet pédagogique).

Confidentialité et propriété intellectuelle

Reloaded détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, oral...) utilisés dans le cadre de la commande demeurent sa propriété exclusive. Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de Reloaded que pour les fins stipulées à la commande. Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire directement ou indirectement, en totalité ou en partie, adapter, modifier, traduire, représenter, commercialiser ou diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de Reloaded ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Reloaded. Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

Communication

Le Client accepte d'être cité par Reloaded comme Client de l'offre de services dans le cadre de son activité commerciale, aux frais de Reloaded. À cet effet et sous réserve du respect des dispositions de l'article ci-dessous, Reloaded peut mentionner le nom du Client, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe comme interne.

Informatique et liberté

<https://reloaded.digital/contact/>

Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la Loi n° 2004-801 du 6 août 2004, Reloaded met en œuvre un traitement de données à caractère personnelles ayant pour finalité la gestion des inscriptions. Il est possible d'accéder à ces informations et d'en demander la rectification ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, les Clients disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant effectué par Reloaded constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Reloaded :

- par courrier postal à l'adresse suivante : Reloaded, Eric LEMOINE, 10 rue des entrepôts 93400 Saint-Ouen
- par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@reloaded.digital Les demandes doivent être accompagnées d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

Renonciation

Le fait pour Reloaded de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Délai de rétractation pour les particuliers

À compter de la date de signature du contrat de formation à titre individuel, le Client dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Ce délai est porté à quatorze jours si ce contrat est conclu à distance.

Le Client souhaitant se rétracter en informe Reloaded par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Client.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Reloaded et le Client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.